

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire Optique Autres

23366

co

#### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11766 Société :

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ENNAOUFI Abdil

Date de naissance : 05/04/1976

Adresse :

Tél : +24381730030 Total des frais engagés : 104170 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Khaud EL YACOUTI  
Spécialiste ORL  
136 Imm Feraj Lot Lina  
Sidi Maârouf Casablanca  
Tél: 05 22 97 25 26 Fax: 05 22 97 25 27

29 FEV. 2020

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : M. ENNAOUFI Abdil

Age : 1976

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ACUTE RHINIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : cabdelhafid

Le : 02/03/2020

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 FEV 2010	Cl + Ks		355	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28/02/2010	54,70

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
	B			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# CABINET ORL

Docteur Khalid EL YACOUBI

Spécialiste Diplômé

Faculté de Médecine de Montpellier

Nez • Gorge • Oreilles

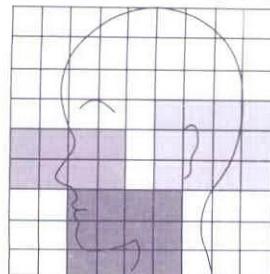
Chirurgie Face et Cou

الدكتور خالد اليعقوبي

خريج كلية الطب بمنبولي

اختصاصي في أمراض الأنف - الحلق

الأذن - جراحة الوجه والعنق



21,80



Casablanca, le 29 FEV. 2020

J<sup>2</sup> Ennoui Jelaned Adil

Dr. E. 1.0 Polydor , 4 ml le matin

1.5 Exoderil 4 ml le midi

32,90

54,70

Caroténe 10 ml  
491 (Sandoz) 0522 32 10 80  
Pharmacie les Sidi Maârouf  
Casablanca  
Sidi Maârouf Casablanca  
Tél : 0522 97 25 26 Fax : 0522 97 25 27

dr. dr. dr.



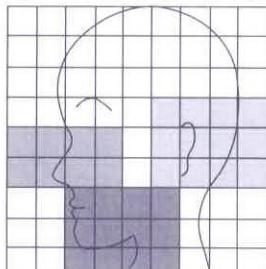
Dr. Khalid EL YACOUBI  
Spécialiste O.R.L.  
136, Imm. Faraj Lot Lina  
Sidi Maârouf Casablanca  
Tél : 0522 97 25 26 Fax : 0522 97 25 27

إقامة فرج، الشقة 7، سيدى معروف، الرقم 136 – الهاتف : 0522 97 25 26 – الفاكس : 0522 97 25 27 – الدار البيضاء  
Imm. Faraj (près Maroc Telecom) Appt 7, Sidi Maârouf, N°136, - Tél. : 0522 97 25 26 - Fax : 0522 97 25 27 - CASA  
Email : elyacoubi.kh@gmail.com

# CABINET ORL

Docteur Khalid EL YACOUBI

Spécialiste Diplômé  
Faculté de Médecine de Montpellier  
Nez • Gorge • Oreilles  
Chirurgie Face et Cou



الدكتور خالد اليعقوبي

خريج كلية الطب بمنبولي  
اختصاصي في أمراض الأنف - الحلق  
الأذن - جراحة الوجه و العنق

Casablanca, le 29 FEV. 2020

## NOTE d'HONORAIRES :

Je prie Mr, Mme :

J. Ennacoui J.° Adr

de croire à mes meilleures salutations et lui présente selon l'usage ma  
note d'honoraires :

G. K. Marjaj d'oreille

350

Dr. Khalid EL YACOUBI

Spécialiste O.R.L.

136, Imm. Faraj Ltr Lina

Sidi Maârouf - Casablanca

Tél : 0522 97 25 26 Fax : 0522 97 25 27

إقامة فرج، الشقة 7، سيدى معروف، الرّقم 136 - الدار البيضاء  
Imm. Faraj (prés Maroc Telecom) Appt 7, Sidi Maârouf, N°136, - Tél. : 0522 97 25 26 - Fax : 0522 97 25 27 - CASA  
Email : elyacoubi.kh@gmail.com - TP : 36123148 - IF : 40706303 - CNSS : 2625567 - ICE : 1673640000043